

INS-NIGER

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
DE TAHOUA

DANS CE
NUMERO :

Bulletin trimestriel des prix

Période : Premier trimestre 2019

N° 040

AVRIL 2019

Ce bulletin met à la disposition des décideurs et utilisateurs des données, l'évolution des prix des principaux produits alimentaires, notamment le mil, le sorgho, le riz, le maïs, le niébé, l'huile de palme, le sucre et la farine de blé. Il a été élaboré à partir des relevés journaliers des prix sur le marché central de la ville de Tahoua. Ces relevés ont été initiés en mars 2008 par l'Institut National de la Statistique (INS), dans le cadre du suivi de la conjoncture, notamment les prix des denrées et produits alimentaires sur les marchés nationaux.

La mesure des poids n'étant pas effectuée, le poids du sac est celui déclaré par les commerçants. Ainsi, le poids réel du sac varie d'une céréale à une autre et d'un produit à un autre.

NOTE	1
Évolution du prix moyen du mil	1
Évolution du prix moyen du sorgho	2
Évolution du prix moyen du maïs	2
Évolution du prix moyen du riz	3
Évolution du prix moyen du niébé	3
Évolution des prix de l'huile de palme, du sucre (en poudre) et de la farine de blé	4
Missions des Directions Régionales de l'INS	4



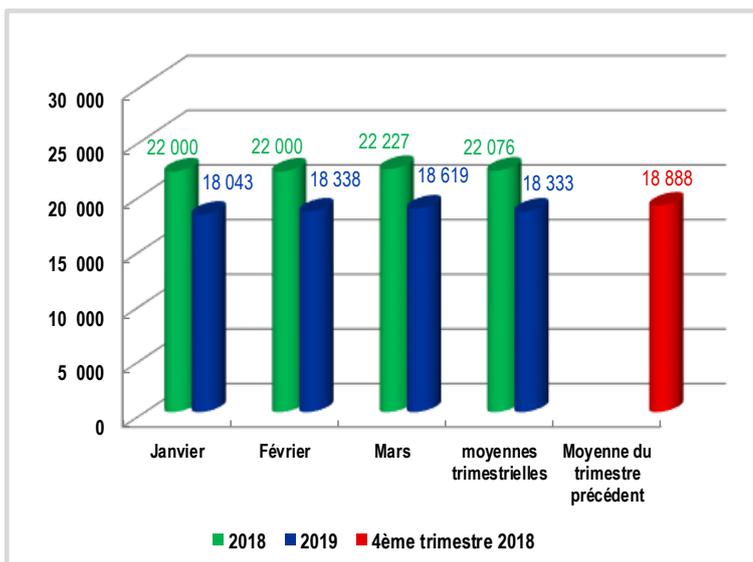
Sur le marché central de la ville de Tahoua, le premier trimestre 2019 a été marqué par une baisse du niveau des prix par rapport au quatrième trimestre 2018.

En effet, les prix moyens du mil, du sorgho, du maïs, du niébé, de l'huile de palme, et de la farine de blé ont enregistré de baisses respectives de 2,9%; 10,0%; 7,5%; 5,1%; 1,0% et 3,2%. Pour le riz et le sucre en poudre, leurs prix sont restés stables.

En glissement annuel (1^{er} trimestre 2019 par rapport au 1^{er} trimestre 2018), les prix moyens du mil, du sorgho, du maïs, du niébé, de l'huile de palme et de la farine de blé ont connu de baisse significative tandis que ceux du sucre en poudre et du riz sont restés stables.

LE MIL

Figure 1: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de mil (en FCFA)



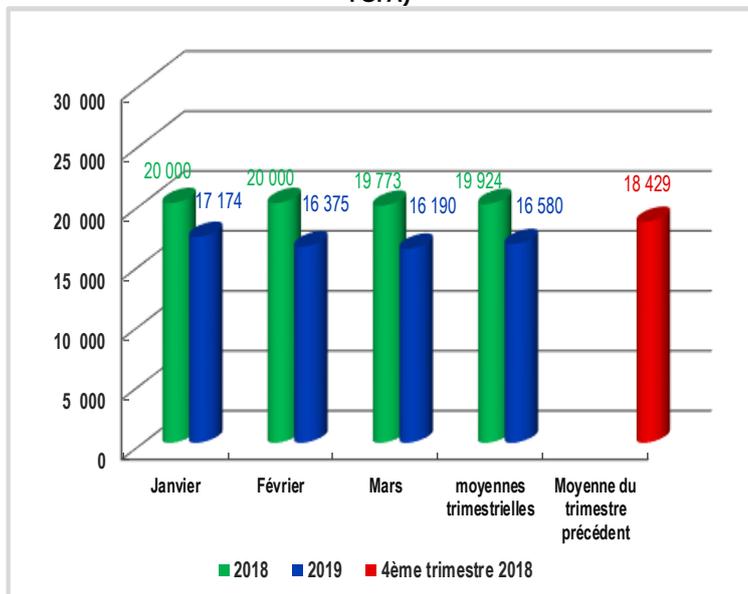
Au premier trimestre 2019, le prix moyen du sac de 100 kg de mil s'est établi à 18 333 FCFA contre 18 888 FCFA au premier trimestre 2018, soit une baisse de 2,9%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en mars (18 619 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en janvier (18 043 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2019 par rapport au premier trimestre 2018), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une baisse considérable de 17,0%.

LE SORGHO

Figure 2 : Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de sorgho (en FCFA)



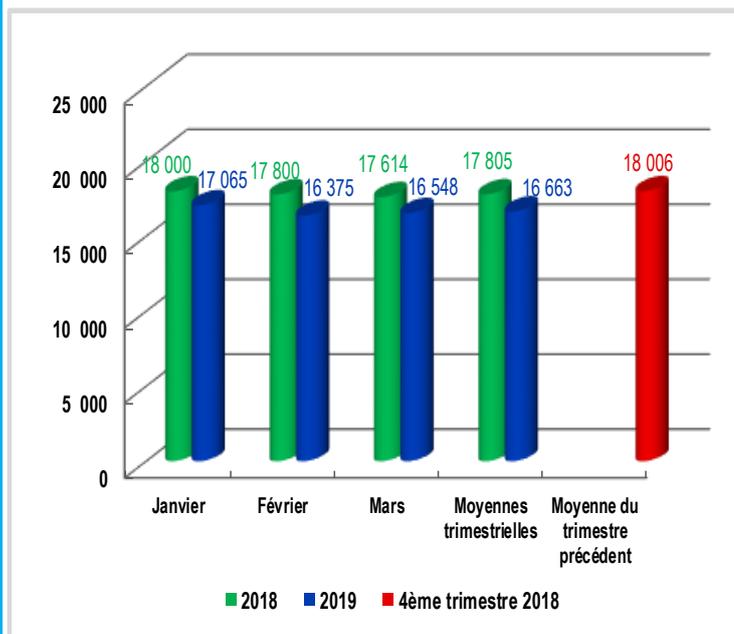
Au premier trimestre 2019, le prix moyen du sac de 100 kg de sorgho s'est établi à 16 580 FCFA contre 18 429 FCFA au quatrième trimestre 2018, soit une baisse significative de 10,0%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en janvier (17 174 FCFA). En revanche, le prix le plus bas a été observé en mars (16 190 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2019 par rapport au premier trimestre 2018), le prix moyen du sac de 100 kg a connu une baisse considérable de 16,8%.

LE MAÏS

Figure 3 : Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de maïs (en FCFA)



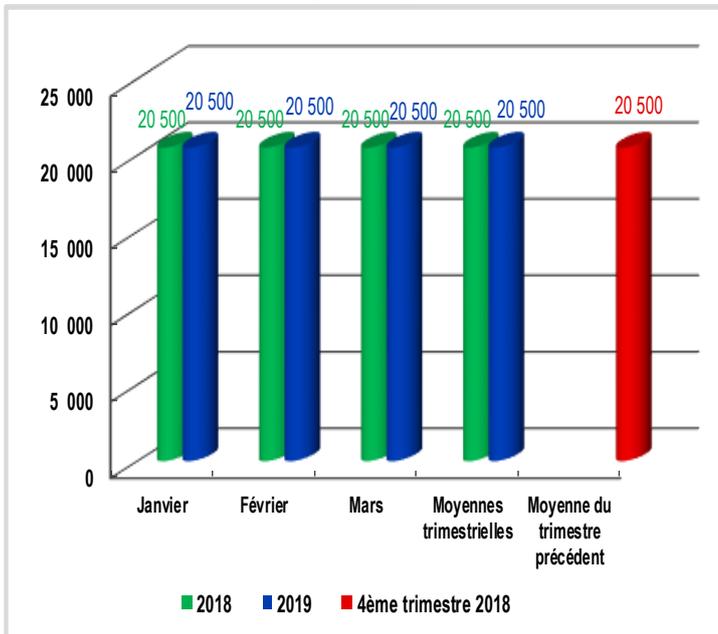
Au premier trimestre 2019, le prix moyen du sac de 100 kg de maïs s'est établi à 16 663 FCFA contre 18 006 FCFA au quatrième trimestre 2018, soit une baisse de 7,5%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en janvier (17 065 FCFA). En revanche, le plus bas prix a été relevé en février (16 375 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2019 par rapport au premier trimestre 2018), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une baisse de 6,4%.

LE RIZ

Figure 4 : Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de riz brisure 25% (en FCFA)

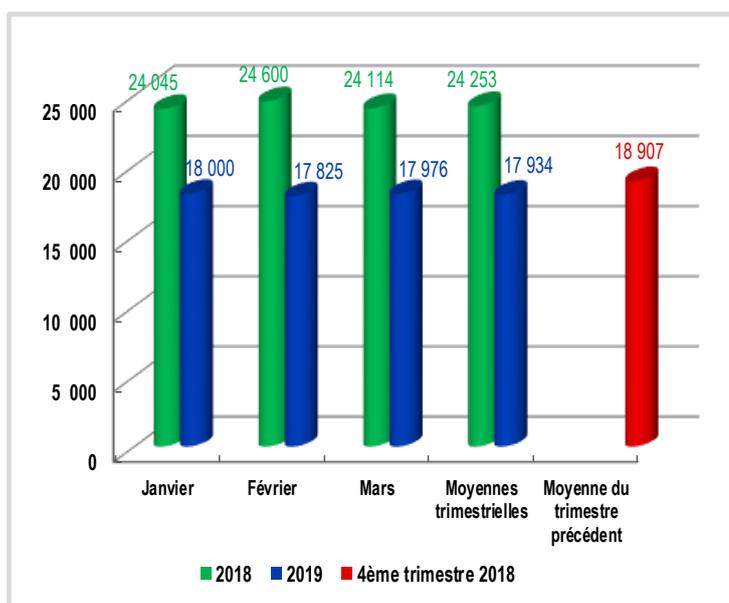


Au premier trimestre 2019, le prix moyen du sac de 50 kg de riz s'est établi à 20 500 FCFA et est resté stable par rapport au quatrième trimestre 2018.

En glissement annuel (premier trimestre 2019 par rapport au premier trimestre 2018), le prix moyen du sac de 50 kg est resté également stable.

LE NIÉBÉ

Figure 5 : Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de niébé (en FCFA)



Au premier trimestre 2019, le prix moyen du sac de 50 kg de niébé s'est établi à 17 934 FCFA contre 18 907 FCFA au quatrième trimestre 2018, soit une baisse de 5,1%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été relevé en janvier (18 000 FCFA). En revanche, le prix le plus bas a été observé en février (17 825 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2019 par rapport au premier trimestre 2018), le prix moyen du sac de 50 kg a enregistré une baisse considérable de 26,1%.

Tableau1: Prix moyens mensuels et trimestriels de l'huile de palme, du sucre en poudre et de la farine de blé

Produit	Unité	Janvier		Février		Mars		Moyennes trimestrielles			Variation (%)	Glissement annuel %
		2019	2018	2019	2018	2019	2018	1 ^{er} Trimestre 2018	4 ^{ème} trimestre 2018	1 ^{er} Trimestre 2019	Variation 1T19/4T18	1T19/1T18
Huile de palme	litre	791	800	726	800	743	800	800	761	753	-1,0	-5,8
Sucre en poudre	kg	550	600	550	580	550	550	577	550	550	0,0	-4,6
Farine de blé	kg	300	450	300	410	300	350	403	310	300	-3,2	-25,6

HUILE DE PALME

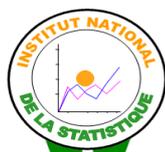
Au premier trimestre 2019, le prix moyen du litre de l'huile de palme s'est établi à 753 FCFA contre 761 FCFA au quatrième trimestre 2018, soit une légère baisse de 1,0%. En glissement annuel, ce prix a enregistré une baisse de 5,8%.

SUCRE EN POUDRE

Au premier trimestre 2019, le prix moyen du kg de sucre en poudre s'est établi à 550 FCFA et est resté stable par rapport au quatrième trimestre 2018. En glissement annuel, ce prix a connu une baisse de 4,6%.

FARINE DE BLÉ

Au premier trimestre 2019, le prix moyen du kg de farine de blé s'est établi à 300 FCFA contre 310 FCFA au quatrième trimestre 2018, soit une légère baisse de 3,2%. En glissement annuel, ce prix a enregistré une baisse considérable de 25,6%.



INS - NIGER

Missions de la DR/INS

Les missions sont :

- Production des données au niveau régional ;
- Coordination statistique au niveau régional.

Pour cela la DR/INS doit :

- ⇒ Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous-régional;
- ⇒ Exécuter au niveau régional et sous-régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement;
- ⇒ Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes;
- ⇒ Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions
- ⇒ Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS;
- ⇒ Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional;
- ⇒ Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.